



Réunion de Bureau

13 février 2024



Présents : L VALETTE – T LEMONIER – L DEMANGE – S CLAUDON
P MANGEOLLE – D CANET – MP CANET – G GREGORI

Invités : G FORMET – P BOMONT – JC NURDIN – A BETIS

Excusé : M PETITJEAN – S DE OLIVEIRA

Mot du président

- **La lutte contre les incivilités est la priorité numéro 1 du Comité des Vosges.** Restons tous mobilisés pour faire respecter les valeurs du basket
- Nous aurons le plaisir d'accueillir 2 équipes de France jeunes en cette fin de saison:
 - **U15 Masculins:** Entraîneur Stanislas HACQUARD du 9 au 17 juin 2024 en Stage à Vittel
 - **U16 Féminines:** Entraîneur Vincent BOURDEAU du 26 au 29 juin 2024 : Stage à Saint-Dié-des-Vosges et du 30 juin au 8 juillet 2024 : tournoi OFAJ à Saint-Dié-des-Vosges (2 matchs contre l'Allemagne)
 - des animations vous seront proposées en parallèle à ces stages (programme à venir)
- La dernière ligne droite des championnats vous attend après les vacances de février. Bons matchs !!!





Licences au 12/02/24

- FFBB: + 4 %
- Ligue Grand Est: + 5 %
- CD 88: 2389 licenciés contre 2260 au 13/11/22 soit + **6 %**
- Le Comité des Vosges se situe au-dessus de la progression nationale et régionale
- L'augmentation est plus importante en féminines + 11% qu'en masculins + 4%, en ligne avec la stratégie de développement
- L'objectif de 2500 licenciés en fin de saison est atteignable



Licences au 12 février 2024

Club	Nb
BASKET CLUB GOLBEY EPINAL	270
BASKET CLUB CHAVELOTAIS	231
ENTENTE SPORTIVE THAON BASKET BALL (E.S. THAON BASKET BALL)	216
BASKET CLUB THERMAL	210
EFFORT BASKET MIRECOURT	185
SAINT DIE VOSGES BASKET	181
AS DES MYRTILLES DE CORCIEUX	149
ENSEMBLE BASKET REMIREMONT LE THILLOT	136
LA VALDAJOLAISE	127
AJ GRINGEAUDE GRANGES	115
BASKET CLUB GIRONCOURT	112
CHARMES BASKET CLUB	78
ESPERANCE HENNEZEL	64
SAINT AME ASSACS	62
AS GERARDMER	61
AS ST NICOLAS LIFFOL-LE-GRAND	56
SO LA BRESSAUDE	42
SL RAMBERVILLERS	35
AS LA PATRIE PLAINFAING	29
AS XERTIGNY	19
CD VOSGES HORS ASSOCIATION	9
BASKETBALL CLUB DE SALM	1
GOLDEN SWITCH	1
Total	2389

Sexe Catégorie	F		M		Total	
	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb
S	231	9,67%	548	22,94%	779	32,61%
U10	56	2,34%	110	4,60%	166	6,95%
U11	48	2,01%	92	3,85%	140	5,86%
U12	46	1,93%	79	3,31%	125	5,23%
U13	53	2,22%	107	4,48%	160	6,70%
U14	36	1,51%	113	4,73%	149	6,24%
U15	32	1,34%	109	4,56%	141	5,90%
U16	19	0,80%	79	3,31%	98	4,10%
U17	7	0,29%	59	2,47%	66	2,76%
U18	12	0,50%	41	1,72%	53	2,22%
U19	5	0,21%	31	1,30%	36	1,51%
U20	9	0,38%	12	0,50%	21	0,88%
U4	7	0,29%	4	0,17%	11	0,46%
U5	16	0,67%	28	1,17%	44	1,84%
U6	25	1,05%	49	2,05%	74	3,10%
U7	26	1,09%	69	2,89%	95	3,98%
U8	44	1,84%	67	2,80%	111	4,65%
U9	36	1,51%	84	3,52%	120	5,02%
Total	708	29,64%	1681	70,36%	2389	100,00%

2389

Nombre de Licences

24

Nombre de Club



Fair-Play

La FFBB a édité de nouveaux supports pour la lutte contre les incivilités:

- vidéo « Tous concernés »
- fiches de fonction : parent fair-play, référent fair-play

LE PARENT FAIR-PLAY



Le parent fair-play est un parent présent régulièrement lors des matchs de sa fille ou de son fils. Son rôle est de favoriser la convivialité entre les spectateurs (mot d'accueil, sourire, proposer une boisson pour patienter pendant l'échauffement), de s'assurer du bon état d'esprit des spectateurs pendant la rencontre au bord du terrain, de contribuer au déroulement de la rencontre dans un climat apaisé et serein, d'être un modérateur et un conciliateur dans les tribunes.

POURQUOI ?

-  Pour lutter contre les incivilités et les discriminations.
-  Impliquer les parents des joueurs/euses.
-  Pour épauler le délégué de club et le référent fair-play si il y en a un.
-  Instaurer un cadre bienveillant propice à la pratique du basket pour tous.





COMMENT ?

- 1** Avant la rencontre, chaque équipe désigne son parent fair-play qui portera un signe distinctif.
- 3** Les parents, les joueurs, et les arbitres se réunissent au milieu du terrain et lisent le texte.
- 2** A l'entrée des joueurs sur le terrain, les parents fair-play tapent dans les mains des joueuses/euses adverses.
- 4** Impliquer les parents et parler de votre démarche au sein du club afin de mobiliser des bénévoles.

LES RAPPELS A NE PAS MANQUER

- Nous souhaitons rappeler à tous, spectateurs, que les joueurs/euses de ce match sont là pour prendre du plaisir sur le terrain.
- Respectez les joueurs/euses, respectez les décisions des arbitres pour qu'à la fin de cette rencontre le vainqueur soit le basket.
- Le jeu doit primer sur l'enjeu et nous comptons sur vous pour les encourager dans un esprit sportif et fair-play.
- Vous entendez des violences de la part de votre équipe ? Intervenez en tant que médiateurs.

LES QUALITES RELATIONNELLES ET COMPORTEMENTALES RECOMMANDEES

-  Capacité à prendre des initiatives.
-  Savoir-être à l'écoute.
-  Travailler en équipe, être solidaire.
-  Savoir-être capable de communiquer avec l'ensemble des acteurs présents au match.

LE REFERENT FAIR-PLAY



Le « référent fair-play » est une fonction support proposée sur chaque rencontre de jeunes (U18 et moins) afin de s'assurer que les spectateurs présents utilisent toute leur énergie pour soutenir leur équipe, dans un esprit fair-play, dans le respect des officiels et des adversaires. Il est en lien direct avec le délégué de club (si différent) et les officiels. Cette fonction doit être assurée par un licencié majeur (idéalement) du club. Le référent fair-play peut agir auprès du public, si besoin.

COMMENT ?

Avant le match

- 1** Accueillir l'équipe adverse en favorisant la mise en place d'un cadre bienveillant.
- 3** Se signaler aux officiels et au délégué de club (si différent).
- 2** Se présenter au public et aux deux équipes.
- 4** Convenir d'un mode de communication si nécessaire au cours de la rencontre.

Pendant le match

- 1** Être présent dans les tribunes.
- 4** Intervenir plus sérieusement si l'ambiance ou les comportements sont inacceptables.
- 2** Si le public devient virulent, s'asseoir près des personnes et dialoguer.
- 5** Encourager aux bonnes attitudes.
- 3** Veiller au bon comportement des supporters.




Après le match

- 1** Remercier le public pour son bon comportement si c'est le cas.
- 2** Prendre des dispositions avec le club pour les futures rencontres si besoin et signaler des comportements si besoin.

LES RAPPELS A NE PAS MANQUER

- Être licencié du club ou dans un des clubs (pour les CTC) et majeur (idéalement).
- Veiller au bon déroulement global de la rencontre en étant présent près du public.
- Intervenir et apporter son aide en cas d'incident.
- En l'absence d'un « référent Fair-Play » le « délégué de club » pourra assumer cette fonction. Toutefois, le il ne se substitue pas au « délégué de club » qui conserve toutes ses prérogatives.

LES QUALITES RECOMMANDEES

-  Capacité à prendre des initiatives.
-  Disposer d'une expérience basket pour comprendre les enjeux de la fonction
-  Être à l'écoute des acteurs du match et se montrer bienveillant



Fair-Play



Avec un double clic dans ce carré vert, vous débutez la lecture de la vidéo.



Fair-Play



Comment utiliser ces supports ?

- Les 2 Fiches de fonction vont être imprimées par le Comité et diffusées aux clubs. Un affichage dans les salles de basket serait ensuite un plus. Vous pouvez les retrouver sur ce lien <https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/projets/FichesProjetsPratiques> et ensuite 2-structuration fiches fonction
- La vidéo va être déposée et visualisable sur notre site
- Les 2 supports vont faire l'objet de diffusion sur nos réseaux sociaux



Secrétaire Général

[2024-01-23 Mailing Clubs - Mot du Président.pdf](#)

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,
Chères amies, chers amis,

Depuis cette tragique période de pandémie, les épreuves sont là et nous les surmontons, les unes après les autres.

2023 fut encore une année difficile mais malgré tout pleine de satisfactions : citons entre autres un nombre record de licencié.es, de beaux succès de nos équipes de France (sans masquer le mauvais résultat de nos Bleus en Indonésie, après 3 podiums consécutifs), le développement du basket 3x3 et des pratiques non compétitives sur nos territoires qui accueillent de plus en plus de terrains de proximité (plus de 500 réalisations en 2023 !).

Nous nous engageons vers 2024 avec l'espoir d'une grande réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques organisés à Paris après un siècle d'attente. Conscients de cette responsabilité, nous nous préparons au quotidien pour que le basket français soit fier de ses équipes de France et contribue amplement à l'héritage des Jeux.

Fier de cet engagement, je réitère mes remerciements à celles et ceux qui font vivre le basket chaque jour ; ensemble, nous poursuivrons le développement de notre sport.

Nous avons fait évoluer nos statuts dans le pur respect de la loi de mars 2022 ; pour la première fois, les clubs auront la possibilité d'élire directement la nouvelle équipe fédérale lors de l'Assemblée Générale prévue le 14 décembre 2024.

De même, les territoires vont voir leur équipe dirigeante renouvelée pour qu'ensemble, notre sport relève les nombreux défis de l'après Paris 2024.

Pour ma part, j'entame ma dernière année au service de cette belle fédération, après 28 années de dirigeant dont 14 à la présidence.

Outre la réussite aux Jeux, je souhaite, pour 2024 et après, le meilleur pour le basket français, une belle évolution de nos pratiques dans le respect de nos valeurs.

Vous, vos équipes dirigeantes, vos soutiens, vos licencié.es, avez fait partie de la grande contribution collective ; vous méritez tous nos remerciements et notre profond respect.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2024 !

Bien amicalement,

Place aux fans! Place au sport!

Bien amicalement

Jean-Pierre SIUTAT
Président

Secrétaire Général

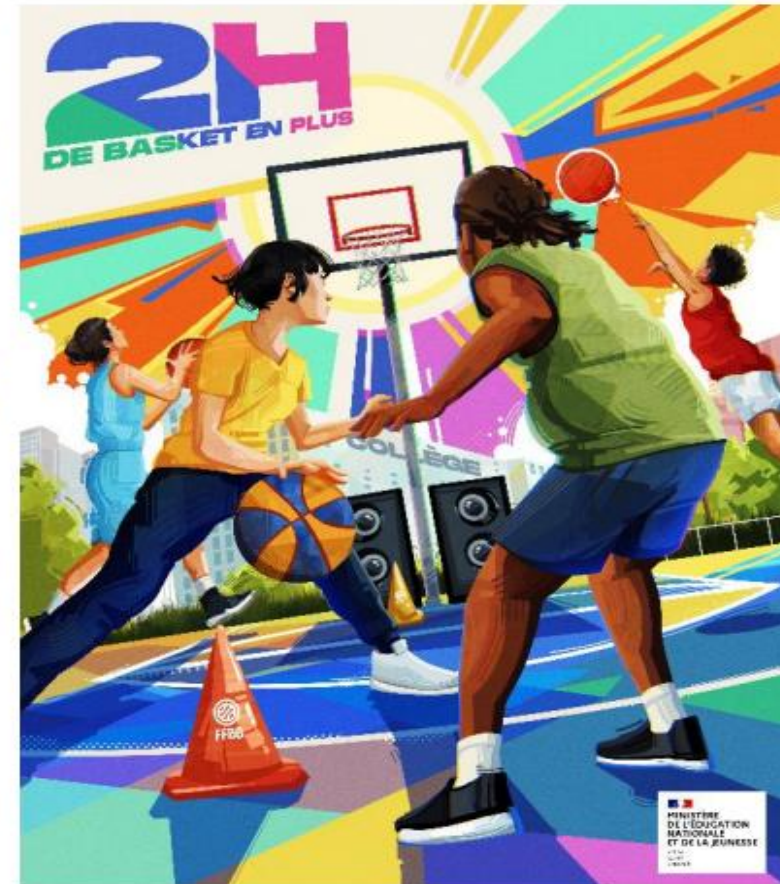
[2024-01-29 NOTE LR CD CLUBS 5-CFJ 2 heures de sport supplémentaires au collège VFIN.pdf](#)

Le dispositif « 2 heures de sport supplémentaires au collège » propose de nouvelles opportunités d'activités physiques, ludosportives, à des collégiens éloignés d'une pratique régulière. Elles se déroulent sur l'année scolaire ou sur une ou plusieurs périodes de 6 à 8 semaines, en temps périscolaire, en fonction des créneaux identifiés par les collèges.

Ce dispositif permet aux collégiens, éloignés d'une pratique régulière, de bénéficier gratuitement de deux heures d'activité physique supplémentaires par semaine.

Afin de pouvoir communiquer et de mettre en avant ce dispositif, **la FFBB a créé une affiche personnalisable à destination des clubs et des collèges.**

Les clubs participants peuvent faire leur demande d'affiche personnalisée à l'adresse : jeunesse@ffbb.com.





Secrétaire Général

[2024-02-01 NOTE LR CD 2-PFE Pacte Officiel 2022-2023 - Bilan - Information - Facturation VFIN.pdf](#)

Beaucoup de clubs ont honoré leurs engagements dès cette première saison. Ce Pacte a déjà porté ses fruits puisque, grâce à l'engagement des clubs, la FFBB compte cette saison plus de 1.000 arbitres départementaux revalidés supplémentaires que la saison dernière à la même date (comparaison janvier 2023 – janvier 2024).

Après avoir recueilli les données enregistrées par les Comités départementaux, la FFBB a arrêté le contrôle du respect des engagements des clubs.

A ce titre, chaque club concerné par le Pacte va recevoir prochainement un courrier l'informant de sa situation vis-à-vis de ces engagements :

- Soit un courrier de félicitations
- Soit un courrier l'informant du non-respect de ses engagements, et en conséquence de l'affectation d'une pénalité facturée prochainement (avec les modalités de paiement dès réception).



Secrétaire Général

Les clubs sont informés dans ce courrier de :

- Leur situation en nombre de licenciés (au 1er mars 2022 – référence du pacte 2022-2023)
- Du nombre d'arbitre(s) qu'ils s'engageaient à mettre en formation
- Du nombre de nouveaux stagiaires départementaux du club validés en 2022-2023 pour le pacte par le comité, enregistrés dans FBI (Examen Départemental réussi ou Attestation d'assiduité à la formation jusqu'à l'examen)
- Du respect ou non de l'engagement par le club
- De la pénalité éventuelle de 250€ ou de 500€ imputée au club

Sont également présentés dans ce courrier :

- Les principes du Pacte Officiels #TousEngagés
- L'affectation du produit des pénalités (60% pour les Comités, 20% pour les Ligues, 20% pour la FFBB) à flécher vers la formation des arbitres
- La situation en nombre de licenciés du club au 31 mars 2023 servant de base pour les engagements du pacte 2023-2024.
- L'engagement du club pour 2023-2024 en termes d'arbitres à présenter en formation pour la saison 2023-2024.

Le Comité départemental qui a renseigné et validé les données dans FBI reste l'interlocuteur privilégié des clubs.



Secrétaire Général

3 clubs vosgiens sont soumis à la pénalité de 250 euros

20 candidats sont attendus à l'examen départemental

1 club de moins de 80 licenciés est en règle pour avoir présenté 1 candidat la saison dernière

Les clubs sans équipes engagées en championnat ne sont pas concernés par le pacte

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire



Secrétaire Général

[2024-02-02 NOTE LR CD CLUBS 7-3x3 Journée Nationale du 3x3 2024.pdf](#)

La FFBB revient pour la seconde édition de la Journée Nationale du 3x3 qui se déroulera cette année. Elle devra être organisée, si possible, les 14, 15 et 16 juin 2024. L'objectif de cette manifestation est de faire découvrir la pratique du 3x3 au plus grand nombre gratuitement. Cette journée sera organisée par l'ensemble des comités, ligues et clubs avec la possibilité pour les collectivités locales de participer à l'évènement.

Chaque structure souhaitant participer à cette manifestation se recensera via le lien suivant : <https://forms.office.com/e/gxdgsfLE0M>

Une affiche a été envoyée à toutes les structures par l'intermédiaire du mailing club et sera aussi à votre disposition sur la plateforme www.3x3ffbb.com



Secrétaire Général

Un guide est mis à disposition pour l'organisation de cette journée qui peut être téléchargé

[2024-01-30 7- 3x3 Guide Journée Nationale 3x3 2024 VFIN.pdf](#)

Journée Nationale 3x3

Saison 2024





Secrétaire Général

[2024-02-06 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-PSF-2024-Webinaires_Clubs VFIN.pdf](#)

La campagne 2024 de demande de subvention dans le cadre des crédits « Projet Sportif Fédéral » de l'Agence Nationale du Sport débute.

Dans un souci de lisibilité pour les clubs, nous avons :

- Maintenu une campagne de 5 webinaires d'information national du 19 au 23 février ;
- Laissé aux territoires (ligues et/ou comités) le soin d'accompagner les clubs dans leur dépôt de dossier à l'issue de ces 5 webinaires ;
- Maintenu un espace projet dans eFFBB afin de mettre à disposition du réseau (clubs, comités et ligues) l'ensemble des ressources disponibles ;
- Maintenu les 5 dispositifs ouverts depuis 2021 pour les clubs.



Secrétaire Général

Ces webinaires seront à chaque fois découpé en 2 parties : La présentation d'un dispositif puis des précisions ou la présentation d'un outil lié à la demande de subvention.

1. Lundi 19/2/24 : Structurer le club – 20H
2. Mardi 20/02/24 : L'offre de pratique 5x5 – 19H
3. Mercredi 21/02/24 : L'offre de pratique 3x3 – 19H
4. Jeudi 22/02/24 : L'offre de pratique VxE – 19H
5. Vendredi 23/02/24 : Soutenir les actions « Société et Mixité » – 19H
6. Lundi 26/02/24 : Les comptes rendus financiers – 18H

A la fin de chaque webinaire, une rediffusion sera disponible et mise en ligne (entre 24 et 48 heures) sous eFFBB ainsi que la chaîne YouTube « FFBB Formation ». Vous pouvez d'ores et déjà accepter les invitations envoyées sur la plateforme Teams.

Attention : les dossiers sont à déposer avant le 15 avril 2024



Secrétaire Général

Récompenses fédérales à communiquer pour le 31 mars

- Pour le CD
 - 6 lettres de félicitations
 - 3 médailles de bronze
- Pour la Ligue pour 9 CD ou CT
 - 80 lettres de félicitations (entre 8 et 9 pour le CD 88)
 - 54 médailles de bronze (6)
 - 20 médailles d'argent (entre 2 et 3)
 - 10 médailles d'or (0 ou 1)



Secrétaire Général

Récompenses fédérales

5. Les récompenses honorifiques sont attribuées dans les conditions suivantes :

- Lettre de Félicitations :
 - pour au moins trois années au service du Basket-ball.
- Médaille de Bronze :
 - pour au moins cinq années au service du Basket-ball.
- Médaille d'Argent :
 - pour le titulaire de la Médaille de Bronze depuis au moins cinq années qui a continué son activité au service du Basket-ball.
- Médaille d'Or :
 - distinction exceptionnelle attribuée à des titulaires de la Médaille d'Argent depuis au moins cinq années et justifiant d'une activité particulièrement méritante en faveur du Basket-ball.



Secrétaire Général

DLA – RH

Réunion de travail le 2 mars avec

- Les clubs intéressés
- Les membres du Codir intéressés
- Consultant DLA
- Participants extérieurs
 - G NIVELON, Membre du Bureau FFBB, Président Comité du Puy de Dôme
 - T DUDIT, Président de la Ligue Ile de France



Secrétaire Général

DLA – Préparation prochaine mandature

Le 9 mars aura lieu une réunion avec pour thème la préparation de la transmission de la gouvernance du CD

Elle se tiendra à Golbey sur la journée

Les clubs vont recevoir une invitation à participer à cette réunion, ainsi que les membres du Codir



Secrétaire Général

Places Jeux Olympiques et Paralympiques

La FFBB propose à la famille basket (aux licenciés uniquement) des places pour deux matchs de basket (dont un de l'équipe de France) pour la phase de poule des Jeux Olympiques 2024 au tarif de 80 Euros et dans la limite de 500 places.

Ces billets seront nominatifs et incessibles !

Ces matchs se dérouleront sur la phase de poule à Lille du 27/07 au 03/08.



Secrétaire Général

Assemblée Générale

L'AG du CD88 se tiendra le 8 juin 2024 à 9h00 sur la région d'Epinal. Les appels à candidatures pour le Comité Directeur seront bientôt adressés

L'AG de la Ligue se tiendra le 15 juin après-midi à Lunéville



Pôle Formation

- Journée de détection du dimanche 27 janvier 2024 Espoirs Vosges U11/U12 M
- Journée de détection du dimanche 04 février 2024 Espoirs Vosges U11/U12 F
- Stage de perfectionnement « Espoirs Vosges U12 » du 26 au 28 février 2024.
- Stage de perfectionnement « Espoirs Vosges U11 » du 4 au 6 mars 2024.
- Stage de perfectionnement « Espoirs Vosges U11F / U12F » du 7 au 8 mars 2024.
- Tournoi inter-comités 3x3 le 10 mars à Frouard pour les U11



Pôle Formation

- Examen d'Arbitre Départemental le 18 mai à Mirecourt dans les 2 salles. Les convocations seront envoyées après les vacances scolaire
- Examen
 - QCM
 - Oral
 - Pratique sur des rencontres U13 et U15 (tournoi à organiser)



Trésorier

Le Trésorier, absent, a communiqué sur le bon état de la situation financière et n'a pas de remarques particulières à formuler depuis la dernière réunion



Pôle Compétitions

Depuis le dernier bureau :

- 17 Fautes techniques, dont 1 FDAR et 1 FDSR (total : 54 FT)
- matches perdus par forfait :2 en DM2 dont un club a prévenu à la dernière minute son adversaire qui a demandé le remboursement des frais kilométriques (le nécessaire a été fait en ce sens)
- 2 matches perdus par pénalité :
 - un licencié U13M a joué en U15M qui n'était pas surclassé
 - IDFU15 - une licenciée a joué alors qu'elle n'est pas qualifiée au jour de la rencontre



Pôle Compétitions

- Absence de liste personnalisée en CDV – SEF
- 3 e-marques incomplètes :
 - Pas de Nom - Prénom - numéro licence et groupement sportif pour le ou la marqueur (se)
 - Absence de numéro de licence pour le Délégué de club et en plus ce n'est pas le bon nom inscrit, par contre c'est le bon prénom
- Absence de numéro de licences pour le Délégué de club et le chronométreur

- 2 Forfaits Généraux en IDFU15 :
 - 3 forfaits => forfait général
 - 1 forfait général



Pôle Compétitions

- Une demande de surclassement n'est pas revenu à temps de la Ligue pour permettre au joueur d'être surclassé. Après interrogations du Président du club, le Secrétaire Général va interroger la Ligue sur ce délai
- 162 dérogations acceptées depuis le début de la saison. Il est dommage que FBI ne fasse pas obligation d'indiquer le motif de la demande de dérogation
- Le Secrétaire Général va se déplacer sur les rencontres aller et retour entre 2 équipes U17M suite a des incivilités sur un match précédent



Pôle Compétitions

- Coupe des Vosges : préparation avec la Présidente EBRT des finales du 1er et 2 juin à Remiremont



Pôle Développement

- Challenge Benjamin(e)s s'est déroulé le 27 janvier au Palais des Sports d'Epinal. Il a réuni plus de participants que d'habitude et, notamment, plus de filles. C'est très encourageant
- Le calendrier U11 a été publié le 13 février par Gaëtan
- Week-end du Basket Féminin les 16 et 17 mars
 - 16/03 en commun avec le BC CHAVELOT. Une invitation a été adressée aux clubs. Un label sera remis au BCC par T BILICHTIN, Secrétaire Général de la Ligue
 - 17/03 avec l'ES THAON sur du 3x3 uniquement féminin. Un mail a été adressé aux clubs. Ce tournoi est qualificatif pour la Junior League de Verdun le 19 juin



Pôle Développement

- Tournoi Inter-Entreprises 3x3 le 21/02 à Charmes qui va regrouper entre 6 et 8 équipes. Ce tournoi est qualificatif aux Finales Régionales à Strasbourg le 22 mars. Une communication sera faite sur nos réseaux sociaux
- Une réunion préparatoire aux fêtes des babys et du mini à venir
- Il reste 12 ou 13 place pour le Camp de cet été



Communication

- Le portrait d'Antoine ROUSSEL a connu un beau succès
- Un prochain portrait va ouvrir les Journées du Basket Féminin. Dans le même cadre, S CLAUDON va publier 1 info par jour jusqu'au 16 mars
- Prochaine newsletter : début mars
- L'objectif des 2500 followers sur Facebook est tout proche. On en compte actuellement 2423



conseil d'honneur

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général ,
Madame et Messieurs les Membres du Bureau,

Nous voici arrivés à la date limite fixée par le Président pour la présentation du rapport souhaité. Mais auparavant, je vous annonce le recrutement d'un membre qui vient grossir nos rangs et vous le présente : il s'agit de Jean-Claude NURDIN, ancien basketteur, nouveau licencié par les soins de Séverine, habitant le Val d'Ajol, retraité, recruté par Pascal BOMONT que je remercie vivement . Je parlais récemment de rechercher un volontaire pour nous venir en aide : c'est chose faite !

Depuis sa mise en place, le Conseil d'Honneur n'a pas eu à remplir son véritable rôle, à savoir étudier les litiges entre dirigeants (c'est mieux ainsi !) mais il a été sollicité par le Président pour une mission particulière, une réflexion à mener sur les incivilités qui gagnent du terrain... sur tous les terrains et en tous lieux... La FFBB, le Comité ont déjà dans leurs règlements, fait entrer quelques mesures préventives et restrictives. C'est ainsi que l'article 15 alinéa 11 du règlement du Comité interdit le port de tout équipement à caractère religieux. L'article 60 bis, Police des terrains alinéa 2, demande de prévoir un service d'ordre suffisant constitué par des membres de l'association qui devront porter un signe les distinguant des spectateurs (brassard), et l'alinéa 5, la vente de toute boisson ou tout produit en bouteille est formellement interdit



conseil d'honneur

La CHARTE d'ENGAGEMENT à faire signer par les Présidents: respect des valeurs, tolérance zéro envers les violences et les incivilités, respect des arbitres, des joueurs, des spectateurs responsabilité collective. A l'heure actuelle, il semble que les Présidents hésitent à engager leur responsabilité vu le volume des mesures à prendre, car le nombre de réponses n'atteint que... 50% !

PARENTS FAIR PLAY. Présent régulièrement lors des matchs de son enfant. Il a un rôle de modérateur, de conciliateur. Son rôle premier est de retrouver le parent Fair Play de l'autre équipe. Ils doivent alors tenter de prévenir les comportements agressifs au bond du terrain

PARENTS FAIR PLAY jeunes U9 à U17 : situation vécue

Des points négatifs avec des comportements qui n'ont rien à faire dans une salle de sport. Chez les adultes principalement : irrespect, insultes, propos homophobes, les responsables de salle ont du travail!

Mais la société est-elle prête à changer d'attitude ? Bonne question ! Avons-nous les moyens de changer d'attitude ? En changeant les comportements ?

Point positif : Parents Fair Play mis en place chez les jeunes qui, dans l'ensemble des rencontres, est bien accepté par les parents quand on leur propose la démarche après explication.

Cela a pour effet de calmer l'encadrement mais surtout de faire en sorte que cette relève possible s'exprime dans un esprit sportif



conseil d'honneur

Nous préconisons le respect par rapport au vécu récent :

- manque de respect sur une décision arbitrale.
- respect des joueurs, coachs et dirigeants
- respect de la tenue sportive et du matériel
- respect de la propreté des lieux: vestiaires, banc de touche, salle, tribune
- veiller à ce que les matches se déroulent dans un climat favorable à l'esprit sportif pour que celui-ci demeure dans une pratique la plus sereine possible

Conclusion

Je remercie mes collègues du Conseil d'Honneur pour leur précieuse collaboration. Nous souhaitons que les Présidents qui n'ont pas encore retourné la charte d'Engagement, après mûre réflexion, en s'entourant d'un maximum de personnes, le fassent, de manière à ce que l'action collective devienne le garant, un rempart non négligeable pour contrer la vague, pour assainir les conditions dans lesquelles se déroule la pratique du basket dans les différentes catégories, dans les différents lieux du département.. et ailleurs!

Vive le basket vosgien redevenu alors responsable des règles à observer pour offrir un basket plaisant à pratiquer et à observer



Signature

Le Président

Luc VALETTE

Le Secrétaire Général

Gilles GREGORI